

DPE-GC

Poste	Mouvement	Description	Titre requis	Priorités définies comme suit :	Prise de contact préalable indispensable
CMPP	intra 1er degré	Prendre connaissance des spécificités d'exercice	CAPSAIS/CAPA-SH option G ou E ou CAPPEI dominante pédagogique ou relationnelle		Entretien + avis I.E.N SEI (ex ASH)
ULEC (ULIS écoles)	intra 1er degré	Enseignement en ULIS école (unité localisée pour l'inclusion scolaire)	CAPSAIS ou CAPA-SH ou CAPPEI	n°1 : les titulaires du CAPSAIS ou CAPA-SH ou CAPPEI avec parcours de professionnalisation correspondant nommés à TPD n° 2 : les titulaires du CAPPEI avec un autre parcours de professionnalisation à TPD (cf annexe 4bis) n°3 : les stagiaires du CAPPEI ou VAEP Nommés à TPD sous réserve de l'obtention de l'examen. Priorité absolue si le poste occupé l'année de la formation est redemandé, n°4 : les enseignants qui partent en formation CAPPEI à PRO	l'I.E.N de la circonscription SEI
SEGPA	intra 1er degré ou inter-Degré	Section d'enseignement général et professionnel adapté			
EREA	intra 1er Degré	Toute demande pour ce type de poste signifie que le candidat accepte les conditions particulières d'exercice de l'établissement NOTA BENE: pour certains supports, les missions d'enseignement sont couplées à celles d'enseignants éducateurs d'internat.			
SPIJ, DITEP, SESSAD, DAME	intra 1er degré	Toute demande pour ce type de poste signifie que le candidat accepte les conditions particulières d'exercice de l'établissement : horaires spécifiques parfois, respect de la convention, etc.			
ULIS Collège	intra 1er degré ou inter-Degré	Unité localisée pour l'inclusion scolaire. Postes d'adjoints spécialisés implantés dans les Collèges.			
Institut André Beulé Nogent le Rotrou	intra 1er degré	Scolarisation des enfants malentendants - 1 poste à Chartres			
Réseaux d'aide (RASED)	intra 1er degré	Poste à dominante pédagogique ou à dominante relationnelle	CAPSAIS/CAPA-SH option G ou E ou CAPPEI dominante pédagogique ou relationnelle	cf annexe 4 bis page 2	l'I.E.N SEI
Professeur des écoles Maître formateur- PEMF	intra 1er degré	En école d'application uniquement : EPA Jules Ferry Chartres - EPA Le Grand Jardin Chartres et EMA St Exupéry Luisant	CAFIPEMF	n° 1 : les titulaires du CAFIPEMF à TPD n° 2 : admissibles au CAFIPEMF à PRO puis à TPD sous réserve de l'obtention du titre n° 3 : les enseignants non spécialisés à PRO	l'I.E.N de Chartres 1 ou Chartres 3
EANA (UPE2A)	intra 1er degré	Prise en charge des élèves allophones nouvellement arrivés sur le territoire français (un des postes est couplé : EEPU H. Matisse Chartres et EEPU R. Garros La Loupe)	Certification complémentaire FLE/FLS	si certification : à TPD, sinon à PRO	l'I.E.N de la circonscription de Nogent-le-Rotrou
Classe d'application	intra 1er degré	Classe maternelle ou élémentaire d'application en école d'application	CAFIPEMF	n° 1 : les titulaires du CAFIPEMF à TPD n° 2 : admissibles au CAFIPEMF à PRO puis à TPD sous réserve de l'obtention du titre n° 3 : les enseignants non spécialisés à PRO	l'ADASEN
Classe à horaires aménagés	intra 1er degré	Implantées en écoles élémentaires et publiées sous l'appellation "adjoint élémentaire avec servitude" Ecole M. de Vlaminck à CHARTRES et Jean Jaurès à LUCE (musique)	Aucun titre n'est requis		l'I.E.N de la circonscription Chartres 1

**POSTES A PROFIL : affectation hors barème ==> CLASSEMENT proposé par la Commission d'entretien
(commission d'entretien obligatoire pour tous les postulants)**

Annexe 4 - 2/3

Poste	Mouvement	Description	Titre requis	Prise de contact préalable indispensable
Conseiller pédagogique départemental	intra 1er degré	Disciplinaire	Priorité au CAFIPEMF correspondant (Musique, Arts plastiques, LV, EPS) n° 1 : titulaires du CAFIPEMF à TPD n° 2 : admissibles au CAFIPEMF à PRO (puis TPD si obtention du titre)	I'E.N. de la circonscription en charge du dossier
Conseiller pédagogique de circonscription	intra 1er degré	Généraliste ou spécialisé	Priorité au CAFIPEMF correspondant n° 1 : titulaires du CAFIPEMF à TPD n° 2 : admissibles au CAFIPEMF à PRO (puis TPD si obtention du titre)	I'E.N de circonscription
Conseiller pédagogique de circonscription SEI	intra 1er degré	Spécialisé	Priorité au CAFIPEMF n° 1 : titulaires du CAFIPEMF à TPD n° 2 : admissibles au CAFIPEMF à PRO (puis TPD si obtention du titre) ET titulaire du CAPSAIS ou CAPA-SH ou CAPPEI tout parcours	I' I.E.N de la circonscription Chartres SEI
Enseignant LV école de Cloyes les 3 rivières	intra 1er degré	Poste fleché en lien avec le dispositif Emile de l'école	Aucun titre n'est requis	Contact préalable avec l'IEN de la circonscription (Châteaudun) et I'E.N en charge des langues vivantes (Chartres 4)
Coordonnateur AESH	intra 1er degré	Coordination pédagogique des AESH	CAPSAIS ou CAPA-SH toute option ou CAPPEI parcours indifférent	I' IEN de la circonscription Chartres SEI
Enseignant en milieu pénitentiaire	intra 1er degré	Centre de détention de Châteaudun	CAPSAIS-CAPA-SH option F ou CAPPEI correspondant	
1/2 Coordonnateur APADHE	intra 1er degré	1/2 organisation et suivi de la scolarisation d'enfants à domicile + 1/2 DCOM (décharge de direction)	CAPSAIS ou CAPA-SH toute option ou CAPPEI tout parcours	
Coordonnateur CDOEASD	intra 1er degré	Chargé de mission à la Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré	CAPSAIS ou CAPA-SH toute option ou CAPPEI tout parcours	
Correspondant scolaire MDA	intra 1er degré	Correspondant scolaire à la Maison Départementale de l'Autonomie - Chartres	CAPSAIS ou CAPA-SH toute option ou CAPPEI tout parcours	
Enseignant ressource TSA troubles du spectre de l'autisme	intra 1er degré	Conseil et accompagnement des enseignants ; Mise à disposition de ressources au service des adaptations scolaires; Intervention en formation initiale et continue.	Enseignant titulaire du CAPA-SH ou CAPPEI tout parcours	
Enseignant ressource TCC (TND)	intra 1er degré	Conseil et accompagnement des enseignants ; Mise à disposition de ressources au service des adaptations scolaires; Intervention en formation initiale et continue.	Enseignant titulaire du CAPA-SH ou CAPPEI tout parcours	
Coordonnateur EREA	intra 1er degré	Missions pédagogiques, éducatives et administratives. Le coordonnateur assiste le chef d'établissement dans des fonctions de responsable du service éducatif.	CAPSAIS ou CAPA-SH toute option ou CAPPEI tout parcours	

Poste	Mouvement	Description	Titre requis	Prise de contact préalable indispensable
FAEX (Fonctions administratives exceptionnelles)	intra 1er degré	Chargé de communication, de relations publiques et de formation continue.	Aucun titre n'est requis	l'ADASEN
FAEX	intra 1er degré	Pilotage des politiques publiques prioritaires en lien avec le cabinet de la DASEN, les IEN et les chefs d'établissement. Coordination, animation et suivi des politiques prioritaires sur le département : cités éducatives, éducation prioritaire, politique de la ville, territoires éducatifs ruraux, contrat local d'accompagnement CNR Education. Suivi des politiques prioritaires du gouvernement à l'échelon départemental.		
Coordonnateur PAS (Pôle d'appui à la scolarité)	intra 1er degré ou inter-Degré	Coordination d'une équipe mobile du PAS constituée d'enseignants spécialisés, d'éducateurs, d'accompagnants pour les élèves en situation de handicap (AESH) référents et d'AESH. Il assure la fonction d'expert, d'analyse des besoins éducatifs particuliers d'élèves ne bénéficiant pas de reconnaissance de handicap, accompagne (au titre d'une notification), la scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire.	CAPPEI tous parcours	l'I.E.N de la circonscription Chartres SEI
EFIV	intra 1er degré	Prise en charge des élèves issus des familles des « gens du voyage ».	Aucun titre n'est requis	l'I.E.N de la circonscription Nogent le Rotrou

POSTES A EXIGENCE PARTICULIERE : Affectation par barème ==> AVIS proposé par la Commission d'Entretien

Poste	Mouvement	Description	Titre requis	Prise de contact préalable indispensable
Conseiller Départemental de Prévention	intra 1er degré		Aucun titre n'est requis	Le Cabinet de la DSDEN
Enseignement en dispositif scolarisation des enfants de moins de 3 ans	intra 1er degré		Aucun titre n'est requis	l'I.E.N de la circonscription.
Dispositifs RELAIS	intra 1er degré ou inter-Degré	1 au Clg Taugourdeau à Dreux pour exercice au Clg N. Robert Vernouillet	Enseignants spécialisés CAPSAIS, CAPA SH F ou CAPPEI "SEGPA/EREA"	l'I.E.N de la circonscription de Chartres SEI et l'IEN IO
		1 à la SEGPA des Petits sentiers à Lucé pour exercice au collège Jean Monnet de Luisant		
Enseignant référent	intra 1er degré ou inter-Degré	Il assure sur l'ensemble du parcours scolaire la permanence des relations avec l'élève, sa famille, l'établissement scolaire et la MDA. Ces postes sont installés fonctionnellement en collège.	CAPSAIS ou CAPA-SH ou CAPPEI parcours indifférent	l'I.E.N. de la circonscription de Chartres SEI
UEMA	intra 1er degré	Unité d'enseignement pour enfants autistes à l'école maternelle - Postes implantés au DAME de Luisant pour exercice à l'EMPU les Cytises Chartres et au DAME Borroméi Debay à Mainvilliers pour fonctionnement à l'école maternelle Les Nymphéas à Illiers Combray.	CAPSAIS OU CAPA SH ou CAPPEI parcours "UE/ULIS"	l'I.E.N. de la circonscription de Chartres SEI
Animateur informatique (ERUN)	intra 1er degré		Aucun titre n'est requis	l'I.E.N de la circonscription

Les AVIS FAVORABLES émis par les diverses commissions d'entretien NON classantes restent valables pour 3 ans
Dates retenues pour l'ensemble des commissions d'entretien : du 15 au 17 mai 2024